

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « TUNISIE VALEURS » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 19 avril 2019

A partir du 29 avril 2019,

- Les **2 000 000** actions anciennes de la société « TUNISIE VALEURS » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les **2 000 000** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.